

qu'ils ne le fussent pas; il devrait pour cela y avoir des réglemens; et si les concurrens ou prétendans, n'avaient pas droit aux prix, d'après ces réglemens, il ne faudrait pas les leur ad-juger. Si les Sociétés d'Agriculture étaient organisées spontanément, et si l'argent à distribuer provenait des souscriptions ou contributions volontaires de leurs membres, elles pourraient le distribuer d'après les règles qu'il leur plairait d'établir, comme font les Sociétés Agricoles dans les Iles Britanniques; mais quand il s'agit de deniers publics, de fonds accordés comme aides, c'est une toute autre affaire, et l'argent doit être appliqué pour le plus grand avantage de la population.

Nous sommes fâché d'avoir à dire, en réponse à la communication "d'Un Cultivateur Pratique," qu'il n'y a pas un grand nombre de Sociétés d'Agriculture de Comté qui prennent le Journal, peut-être pas plus d'une demi-douzaine en tout. La chose nous a paru d'autant plus étonnante, que ces Sociétés prétendent avoir en vue le même objet que la Société d'Agriculture du Bas-Canada, en publiant son Journal, savoir, le perfectionnement de l'Agriculture Canadienne. Si ce Journal était de nature à retarder ce perfectionnement, nous ne serions pas surpris que les Sociétés de Comté fussent opposées à sa circulation; mais les personnes qui reçoivent le Journal et le lisent sont plus que d'autres en état de juger de ce qu'il est pour l'utilité, ou autrement. Nous avions espéré que les Sociétés d'Agriculture se montreraient les plus fermes soutiens du Journal, en souscrivant pour un grand nombre d'exemplaires, afin de les distribuer; mais notre espoir a été trompé, et nous n'avons pas été convaincu que les Sociétés de Comté ont agi pour l'avancement de l'Agriculture, en refusant, ou négligeant de s'abonner pour le Journal d'Agriculture. Ce ne sont pas tous les cultivateurs qui peuvent concourir à leurs Expositions, et c'est à ceux qui ne sont pas en état d'y concourir, qu'il conviendrait de donner

une série du Journal. L'argent accordé pour des améliorations agricoles devrait être mis à la portée de tous, et réparti là où ces améliorations seraient le plus nécessaires. Si la Législature accordait une petite somme annuelle pour le soutien du Journal, et faisait circuler gratis un nombre d'exemplaires dans chaque paroisse, nous ne voyons pas qu'un octroi de trois ou quatre cents livres, courant, pût faire tort à un revenu d'un demi-million de livres, et nous sommes persuadé que le petit montant qui serait nécessaire pour le maintien du Journal serait appliqué aussi convenablement pour le pays, que pourrait l'être tout autre montant exprimé par les mêmes chiffres. Ce qu'il nous faut en Canada, c'est l'éducation et une instruction pratique dans l'art de l'Agriculture, si l'on veut que cet art prospère. Quant à ce qu'il soit accordé quelque récompense à un particulier qui aurait tenté volontairement de faire faire des progrès à l'Agriculture, comme nous l'avons fait plusieurs années avant l'organisation de cette Société, nous pourrions dire à notre correspondant, qu'il n'y a guère lieu de s'y attendre quel que soient le temps employé et l'argent dépensé pour l'avancement de cet objet. Ce n'est pas ce pays-ci, croyons-nous, qui reconnaîtra des services volontaires, en les payant en argent. quelque honnêtes et désintéressés que soient les motifs qui ont porté à les rendre.

—Produit d'une graine de Citrouille, dans le jardins de M. P. Burns, aux Trois-Rivières, automne de 1849.

	lbs
1 Citrouille,.....	224
1 "	176
1 "	129
1 "	126
1 "	117
1 "	92
1 "	84
1 "	68
1 "	64
1 "	62
1 "	58
1 "	58
1 "	53